

INFORMATION À L'INTENTION DES CANDIDATS : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Vous trouverez, dans la section Votre examen de votre **dossier en ligne**, vos résultats à l'Examen final commun de 2018 : l'un indique votre résultat à l'épreuve du Jour 1, soit à l'étude de cas liée au module de synthèse 1; l'autre indique votre résultat global aux épreuves des Jours 2 et 3 combinées. Le relevé portant sur les Jours 2 et 3 précise en outre votre performance à l'égard de chaque élément évalué sur le plan de la profondeur et de l'étendue des compétences.

Les renseignements qui suivent visent à vous aider à interpréter les résultats qui vous sont communiqués.

Résultats à l'épreuve du Jour 1

Les candidats sont évalués à l'épreuve du Jour 1 selon la formule « réussite ou échec ».

Relevé des résultats aux épreuves des Jours 2 et 3

Niveau 1 – Évaluation de la suffisance

Un échec au niveau 1 signifie que le candidat n'a pas su démontrer suffisamment les compétences professionnelles attendues d'un comptable professionnel agréé débutant. Le candidat devait, entre autres, avoir su appliquer ses connaissances, identifier les questions, définir les questions, classer par ordre d'importance les questions et les problèmes, analyser l'information, traiter les problèmes de façon intégrée, exercer son jugement professionnel, évaluer les différentes solutions possibles, proposer des solutions pratiques répondant aux besoins des utilisateurs et les communiquer de manière claire et efficace.

Le candidat qui a échoué au niveau 1 n'a pas atteint les niveaux « Compétent » ou « En voie vers la compétence » un nombre suffisant de fois au regard de toutes les occasions qui lui étaient présentées de démontrer ses compétences.

Le candidat qui a échoué au niveau 1 se voit attribuer une cote globale pour le critère de suffisance qui est fondée sur l'ensemble des candidats ayant échoué au niveau 1, ce qui l'aidera à décider s'il fera appel ou non. Les cotes globales liées au critère de suffisance s'échelonnent de 1 à 10, 10 étant la cote la plus éloignée de la norme minimale.

Niveau 2 – Évaluation de la profondeur des compétences en Information financière ou en Comptabilité de gestion

Un échec au niveau 2 signifie que le candidat n'a pas atteint le niveau « Compétent » un nombre suffisant de fois au regard de toutes les occasions qui lui étaient présentées, dans les épreuves des Jours 2 et 3 combinées, de démontrer la profondeur de ses compétences en Information financière ou en Comptabilité de gestion.

Niveau 3 – Évaluation de la profondeur des compétences dans le rôle optionnel

Un échec au niveau 3 signifie que le candidat n'a pas atteint le niveau « Compétent » un nombre suffisant de fois au regard de toutes les occasions qui lui étaient présentées, dans l'épreuve du Jour 2, de démontrer la profondeur de ses compétences relativement au rôle choisi.

Niveau 4 – Évaluation de l'étendue des compétences dans les six domaines de compétences

Un échec au niveau 4 signifie que le candidat n'a pas atteint, dans un domaine donné, le niveau « En voie vers la compétence » un nombre suffisant de fois au regard de toutes les occasions qui lui étaient présentées, dans les épreuves des Jours 2 et 3 combinées, de démontrer sa compétence. Il se peut qu'un candidat échoue au niveau 4 dans plus d'un domaine de compétences.

Appel des résultats et/ou demande d'analyse de la performance

Si vous souhaitez porter vos résultats en appel et/ou demander une analyse de votre performance, veuillez consulter les [modalités et règlements](#). Votre demande doit être soumise au plus tard le lundi 17 décembre 2018. Les demandes d'appel seront traitées au fur et à mesure de leur réception. **Les candidats sont invités à soumettre leur demande avant la date limite.** Seuls les candidats ayant échoué peuvent porter leur résultat en appel et/ou demander une analyse de leur performance.

Appel du résultat à l'épreuve du Jour 1

En cas d'échec, le candidat peut faire appel de son résultat. L'épreuve du Jour 1 fait l'objet d'une évaluation globale; les réponses ayant été jugées comme un échec clair, un échec de peu ou une réussite de justesse sont corrigées deux, voire trois fois.

Appel des résultats des épreuves des Jours 2 et 3

Le candidat ayant échoué au niveau 1 qui a reçu une cote globale de 1 ou de 2 pour le critère de suffisance voudra peut-être demander une révision (faire appel) de son résultat. De même, le candidat qui n'a pas su démontrer sa compétence dans un domaine donné au niveau 2, au niveau 3 ou au niveau 4 pourra aussi envisager de faire appel.

Le candidat ayant échoué au niveau 1 qui a reçu une cote globale de 3 ou plus pour le critère de suffisance est moins susceptible d'avoir gain de cause en appel. Il en va de même pour le candidat qui n'a pas su démontrer sa compétence dans plusieurs domaines donnés au niveau 2, au niveau 3 ou au niveau 4.

Information sur les résultats des appels

Pour aider les candidats à déterminer s'ils doivent ou non faire appel de leurs résultats, le Jury d'examen a préparé l'information suivante sur les résultats des appels de 2017 :

	Appels	Succès
Épreuve du Jour 1	173	2
Épreuves des Jours 2 et 3 ¹	347	5
Épreuves des Jours 1, 2 et 3	54	0
TOTAL	574	7

Analyse de la performance

Il est possible de demander une analyse de la performance pour l'épreuve du Jour 1, les épreuves des Jours 2 et 3, ou les épreuves des trois jours. Le rapport d'analyse de la performance fournit au candidat de la rétroaction sur les domaines dans lesquels il n'a pas satisfait aux exigences minimales, de même que de l'information sur la façon dont il peut améliorer sa performance. Il présente également des commentaires sur les domaines dans lesquels le candidat a bien fait.

¹ À noter que 2 des 5 candidats ayant obtenu la mention « réussite » à l'issue du processus d'appel pour les Jours 2 et 3 avaient obtenu la mention « réussite » à l'EFC de 2017; ils ont cependant porté en appel leurs résultats en Information financière (en vue d'obtenir le droit d'exercer la comptabilité publique).